

Dettes école privée

Par **stefani**, le **09/06/2015** à **12:47**

Bonjour,

J'ai suivi des cours en préparation de concours en école privée cependant je suis parti en début d'année car m'apercevant que avec mon revenu je ne pouvais me permettre de continuer . Cependant la directrice me demande le temps de ma présence à régler d'un montant de 1700 euros mais je n'ai pas de quoi régler car je suis étudiante vivant chez la mère et elle ne peut m'aider car elle est Au RSA. J'aimerais savoir si il existe des démarches comme une demande de grâce de paiement des choses comme ça pour m'éviter m'éviter de me retrouver en huissier de recouvrement comme je souhaite continuer mes études je devrais sûrement par la suite devoir faire un crédit étudiant ceci peut me bloquer ?
Merci de votre compréhension. Cordialement